

Description des champs

Champs	Description
Ingrédient actif	<p>Composant d'un pesticide auquel les effets recherchés sont attribués (aussi appelé « principe actif » ou « matière active »).</p> <p>Le nom chimique du ou des ingrédients actifs contenus dans le pesticide est inscrit sur l'étiquette de celui-ci.</p>
Nom commercial du produit	<p>Nom attribué au pesticide par le fabricant.</p>
Numéro d'homologation	<p>Numéro attribué au pesticide au terme du processus d'homologation et avant sa mise en marché par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada.</p> <p>Le numéro d'homologation est inscrit sur l'étiquette du pesticide et est énoncé ainsi : « No D'HOMOLOGATION (numéro attribué) LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES » ou « No D'HOM. (numéro attribué) LPA ».</p>